

RAPPORT DU MAIRE 2016

Tel que requis par le *Code municipal*, je vous présente le *rapport du maire* sur la situation financière de la municipalité. Il ressort notamment de ce rapport les investissements soutenus réalisés ainsi que le souci de gérer de façon efficace et responsable les fonds publics.

ANNÉE 2015

Les états financiers **consolidés** pour la période se terminant le 31 décembre 2015 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.

Voici le résumé des activités financières de fonctionnement et d'investissement **consolidés** :

Revenus de fonctionnement	781 296 \$
Revenus d'investissement	0 \$
Total des revenus	<u>781 296</u>
Charges avant amortissement	795 094
Acquisition d'immobilisations	7 773
Financement d'immobilisations	(112 093)
Remboursement de la dette à long terme	52 704
Financement à venir pour investissements en cours	0
	<u>743 478</u>
Excédent (déficit) des activités financières consolidées pour l'année 2015	37 818
Surplus accumulé, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2014	<u>553 122</u>
Surplus accumulé, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2015	<u>590 940 \$</u>

APERÇU DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2016

	<u>Budget 2016</u>	<u>Estimé au 31/12/2016</u>
Revenus	608 287 \$	694 989 \$
Dépenses de fonctionnement	<u>602 078</u>	<u>658 490</u>
Surplus (déficit) de fonctionnement	6 209	36 499
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	30 291	639
Remboursement de la dette à long terme	(36 500)	(39 350)
Affectation aux activités d'investissement	0	0
Affectation au fonds de roulement	0	2 212
	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
Surplus (déficit) de l'exercice (non consolidé)	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>

Tel que le prévoient les dispositions de l'article 955 du Code municipal, la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le mois de novembre 2015 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total est de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant, est disponible au bureau municipal.

TRAITEMENT DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2016

La rémunération du maire pour l'année 2016 est de 5 775 \$ plus une allocation de dépense de 2 887 \$. La rémunération d'un(e) conseiller(ère) est de 1 926 \$ plus une allocation de dépense de 963 \$.

Le salaire versé au maire par la MRC du Val-St-François pour l'année 2016 est de 1 875\$.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 2016

Le Ministère des Transports nous a accordé 2 subventions totalisant 15 291 \$ pour l'amélioration du réseau routier local. Nous avons investi cet argent principalement dans le rechargement du Rang 7, du Rang 9 et de la rue Yamaska.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

Année après année, le présent conseil et moi-même en tant que maire, avons toujours eu comme premier objectif de maintenir un juste équilibre entre une offre optimale de services et une gestion serrée des dépenses. Nous comptons faire de même en 2017. Le défi sera toutefois plus grand en 2017 puisque nous comptons aller de l'avant avec le lancement d'importants travaux d'infrastructures pour lesquels nous nous préparons depuis plusieurs années.

PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Suite à la mise à jour du plan municipal d'intervention sur les infrastructures, le conseil compte arrêter le programme municipal de réalisation des travaux de réfection de la chaussée des rues Dandenault et Beauregard et réaliser, dès 2017 les interventions préliminaires. Étant donné que certains programmes de subventions viendront à échéance, il importe de prendre dès 2017 les engagements qui nous assureront l'obtention de ces subventions au cours des trois années à venir. Toutes les interventions préalables qui devaient être réalisés avant d'obtenir l'autorisation de procéder à la réfection de chaussées l'ont été à quelques détails près. Nous pourrons dès lors adopter le programme triennal de réalisation de ces travaux d'envergure.

Des choix se présenteront néanmoins à nous qui auront des incidences sur le plan financier. Pour l'aider dans ses prises de décision, le conseil tiendra une séance d'information publique avant la fin de novembre 2016 afin d'obtenir les réactions de la population.

REMERCIEMENTS

Je veux remercier les conseillers pour leur dévouement au sein du conseil municipal au cours de la dernière année et pour leur implication dans la communauté.

Je désire également remercier à l'avance tous les bénévoles, anciens et nouveaux, qui accepteront de mettre l'épaule à la roue en 2017 alors que les acteurs du développement de la municipalité devraient nous offrir d'intéressants nouveaux défis.

Enfin, je tiens à remercier les employés pour leur disponibilité, leur effort soutenu et la qualité de leur travail.

Michel Carbonneau

Maire du Village de Lawrenceville